

L'auto-école st Eloi vous propose d'acquérir plus rapidement vos 12 points

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

CAS N°1 :
J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS
la formation post permis

J'ai 6 points → J'ai 8 points → J'ai 10 points → J'ai 12 points

1^{re} année → 2^e année → 3^e année

AVEC
la formation post permis

J'ai 6 points → J'ai 12 points

1^{re} année → 2^e année

Je suis la formation post permis entre le 1^{er} et le 12^e mois.

* J'ai 12 points en 2 ans au lieu de 3, à condition de ne commettre aucune infraction durant. Sans retrait de points.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

CAS N°2 :
J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS
la formation post permis

J'ai 6 points → J'ai 9 points → J'ai 12 points

1^{re} année → 2^e année

AVEC
la formation post permis

J'ai 6 points → J'ai 12 points

1^{re} année → 6 mois

Je suis la formation post permis entre le 1^{er} et le 12^e mois.

* J'ai 12 points en 1 an et demi au lieu de 2, à condition de ne commettre aucune infraction durant. Sans retrait de points.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Pour plus d'information, veuillez nous contacter au
03.44.44.23.52 ou gc3at@orange.fr